MINISTERE de l'AGRICULTURE

SERVICE DE LA PROTECTION DES VEGETAUX

BULLETIN TECHNIQUE DE LA

STATION D'AVERTISSEMENTS AGRICOLES

DU LANGUEDOC - ROUSSILLON

MONTPELLIER - I6, rue de la République - Tél.72.58.72

3ème année   No
No I5   7 mai I955

Quatrième édition régionale n° 1

A V E R T I S S E M E N T S

Zone IV

CARPOCAPSE

Des éclosions en cage se produisent depuis une semaine, et les premier papillons ont été capturés dans certains vergers; par ailleurs les températures crépusculaires sont favorables à l'accouplement et à la ponte. Nous recommandons en conséquence d'effectuer un premier traitement qui devra être achevé le 20 mai au plus tard.

Utiliser :
- Arséniate de plomb + mouillant à 0 kg.5 d'huile blanche d'été (sauf dans les jardins et prés-vergers)
- Produits renfermant 50% de D.D.T.
- Emulsion de D.D.T.
- Oléoparations
- Parathions.

TAVELURE

Il convient de renouveler la protection des organes verts qui se sont développés de telle façon qu'ils ne sont plus protégés par la dernière pulvérisation.

Traitement à terminer avant le 20 mai.

Ce traitement sera associé au traitement destiné à combattre le Carpocapse, selon les possibilités de mélange entre les produits utilisés.

I N F O R M A T I O N S

ARAIGNEES ROUGES

Contre les araignées rouges que l'on observe en quantité dans certains vergers, utiliser des produits à base de parathion ou à base de déméton.

OIDIUM DU POMMIER

Les vergers contaminés doivent à nouveau recevoir un traitement avec :
- Bouillie sulfocalcique
- Soufre micronisé
- Soufres dispersés.

Ce traitement est efficace contre la tavelure.

AVIS A NOS ABONNES - Il est rappelé que l'indication de zone est portée à droite de l'adresse.

L'Inspecteur de la Protection des Végétaux,
P. BERVILLE

Le Contrôleur chargé des Avertissements Agricoles,
L.L.TROUILLON

Imprimé à la Station d'Avertissements Agricoles du Languedoc-Roussillon,16 rue de la République-Montpellier.Le Gérant:R.BERTRAND.Autor.du 23/I/53.